SNPREES FO la force syndicale
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

Syndicat National F.O.
des Personnels de Recherche
et Établissements d'Enseignement Supérieur

Université de Rennes 1

Gilles Bourhis
Secrétaire du syndicat d'Ille et Vilaine du SNPREES-FO
Équipe SIMPA – UMR IPR
Bât. 11B – Campus de Beaulieu
Mél. : Gilles.Bourhis@univ-rennes1.fr

Hervé Chuberre
Secrétaire du syndicat des Côtes d'Armor du SNPREES-FO
ENSSAT – BP 80518 – 6, rue de Kérampont 22305 Lannion
Mél. : chuberre@enssat.fr

Rennes, le 7 février 2011

Monsieur le Président
de l'Université Rennes I
2, rue du Thabor - CS 46510
35065 Rennes-Cedex

Objet : Référentiel national d'équivalences horaires

Monsieur le Président,

Il semblerait que le groupe de travail *ad hoc* mis en place par vos soins pour élaborer la déclinaison locale du *« référentiel national d'équivalences horaires »* serait sur le point d'aboutir, ou aurait même achevé ses travaux. Nous souhaitons donc avoir communication des documents issus de ce groupe de travail.

En tout état de cause, comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises en CTP, nous souhaitons que soit respectée la procédure d'adoption prévue par le *« mode d'emploi »* à savoir qu'il doit y avoir « *une concertation la plus large possible ».*

C'est pourquoi nous vous demandons de nous communiquer les étapes de la négociation que vous comptez mettre en place à l'Université de Rennes-1 avant la soumission du projet issu du groupe de travail au CTP de l'Université.

Fidèle à la tradition de négociation de FORCE OUVRIÈRE lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions des salariés, le SNPREES-FO répondra présent à ces étapes sur la bases des revendications des personnels.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Gilles BOURHIS

Hervé CHUBERRE